

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° II-CF1195

présenté par

M. Zulesi, Mme Pompili, M. Damien Adam, Mme Rossi, M. Simian, Mme Couillard, M. Fugit,
Mme Maillart-Méhaignerie, M. Dombrevail, M. Villani, Mme Louis, M. Vignal, Mme O'Petit,
Mme Michel, M. Venteau, Mme Tiegna, Mme Piron, M. Arend, Mme Hérin, M. Perrot, M. Pellois,
Mme Dupont, M. Morenas, M. Thiébaud, Mme De Temmerman, Mme Degois, M. Haury et
M. Besson-Moreau

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 72, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.